

Plateforme des Organisations de la Société Civile Malagasy œuvrant pour l'Environnement

Message pour Son Excellence Monsieur Hery Rajaonarimampianina, Président de la République de Madagascar

N° réf : 001/01 / 2015/ AVG /CN /AAR

L'Alliance Voahary Gasy (AVG) – une plateforme de 28 organisations de la Société Civile œuvrant pour l'instauration de la Bonne Gouvernance Environnementale à Madagascar, exprime à SEM Hery Rajaonarimampianina ses vœux d'excellente année 2015. L'AVG forme également des vœux pour la mission qui lui incombe à la tête de l'État. Elle souhaite à SEM le Président de la République de Madagascar plein succès dans l'exercice de ses actions. L'AVG apprécie sa volonté et son engagement à mettre en priorité un « *Etat de droit qui va rétablir la confiance entre la population et ses dirigeants* ».

Madagascar est un pays riche en ressources naturelles, pourtant il compte parmi les pays les plus pauvres du monde. L'AVG déplore la tendance à la dégradation de l'Environnement à Madagascar, qui aggrave cette pauvreté. Une inversion de la prédisposition de Madagascar à la mauvaise gouvernance s'avère nécessaire et devrait être l'affaire de chaque catégorie d'acteurs : Administration, la Société Civile et le Secteur Privé.

Ainsi, pour que les générations actuelles et futures de Madagascar puissent bénéficier de manière équitable des services qu'offre la biodiversité exceptionnelle du pays ; L'AVG est convaincue que Madagascar devra s'engager dans un processus de relance économique dont les principes directeurs devront être la réduction de l'écart entre la richesse et le bien-être de la population d'une part, et d'autre part, la durabilité en termes de préservation de nos potentialités naturelles.

Pour ce qui est de l'Environnement, en soutien à cette relance, l'AVG, en faisant valoir son rôle de force de proposition tout en respectant le rôle régalié de l'Etat, recommande de prioriser les principes de bonne gouvernance suivants :

- L'éradication de la corruption ;
- L'application stricte de la loi ;
- L'engagement de débats publics,
- La participation de la Société Civile dans la prise de décision pour les questions essentielles, dont celles sur l'extraction des ressources naturelles ;
- La transparence à chaque étape de l'exploitation des ressources naturelles ;
- L'effectivité de la justice notamment dans les cas de non-respect des principes précédemment énoncés.

Avec l'effectivité de ces principes et en considérant les ressources naturelles comme « capital » à gérer selon les principes de bonne gouvernance, Madagascar peut s'affranchir des aides financières étrangères qui ont soutenu le développement et la conservation de la biodiversité des années passées. Des pistes d'actions sont ainsi recommandées par l'AVG pour que ce capital naturel puisse être un levier du développement de la Nation :

- Le Président de la République mobilisera les acteurs nationaux (Administration, Société Civile et Secteur privé) et internationaux (ONG et Bailleurs de fonds) pour impulser une vision intersectorielle guidant le développement réel et durable du pays ;
- Investissement raisonnable du pays dans son capital naturel à travers la valorisation durable des filières porteuses ;
- Réinvestissement du surplus pour rendre effectif le financement durable de l'Environnement. La constitution de Fonds pour les Générations futures (FGF) figure parmi les options ;
- Accompagnement de la relance économique qui valorise ce capital naturel par le renforcement du capital humain en faisant la promotion de l'éducation spécialisée au niveau national et des formations régionales adaptées aux investissements potentiels par rapport à la richesse spécifique de chaque région ;
- Intégration de la Société Civile dans le processus de prise de décision à différents niveaux (politique, stratégique et opérationnel) ainsi que dans le contrôle de l'exécution des engagements ;
- Instauration effective d'une juridiction spéciale pour les crimes environnementaux ainsi que la définition claire compétences et responsabilités des différentes institutions de la République pour une collaboration effective et transparente avec les organes judiciaires.

Enfin, l'AVG est convaincue que l'exploitation des mines et du pétrole ne devrait pas s'effectuer de façon systématique. En effet, elle n'apporte pas toujours le développement d'un pays. A l'opposé et à l'instar de plusieurs pays d'Afrique, le risque de la malédiction des ressources est réel pour Madagascar. L'AVG est disposée à prêter main forte dans l'accomplissement de ces recommandations et restera ouverte pour toutes consultations.

Antananarivo, le 13 janvier 2015

